

PESSAH - CHABBAT CHEMINI

Horaires

HORAIRES DE PESSAH : Voir page 4

CHABBAT CHEMINI

Bénédictio du mois

Vendredi 10 avril 2026 :

- All. des bougies : **entre 19h13 et 20h00**
- Minha suivi de Kabbalat chabbat : 19h00
- ✓ Adath Yéch. : 20h00

Samedi 11 avril 2026 :

- Chahrit : 9h00
- ✓ Adath Yéch. : 10h00
- Cours : 18h45
- Minha : 19h45
- Arvit et fin de chabbat : **21h17**

Paracha : Lévitique 9, 1 - 11, fin : Entrée en fonction des prêtres ; animaux autorisés ou non à la consommation. **Haftara : II Samuel 6, 1 - 19 (Achknazim, jusqu'à 7, 17) :** Transfert de l'arche sainte à la Cité de David.

Pirké Avot : chap. 1

HORAIRES DE SEMAINE :

- **Office du matin :**
 - Mardi, mercredi et vendredi : 7h00
 - Lundi et jeudi et Roch Hodech : 6h45
 - Dim. et jours fériés : 7h45
- **Office du soir :** 18h45

ROCH HODECH IYAR (2 jours) :

Vendredi 17 et samedi 18 avril 2026

HORAIRES (zmanim) Toulouse :

Mardi 31 mars 2026 :

- Mise Téf. : 06h40
- Plag : 18h59
- Coucher du Soleil (Chkia) : 20h19
- Kriat Chéma (Tombée nuit/tsèt) : 20h54

Dimanche 5 avril 2026 :

- Plag : 19h04
- Coucher du Soleil (Chkia) : 20h25
- Kriat Chéma (Tombée nuit/tsèt) : 21h00

Mardi 7 avril 2026 :

- Plag : 19h06
- Coucher du Soleil (Chkia) : 20h27
- Kriat Chéma (Tombée nuit/tsèt) : 21h03

Vendredi 10 avril 2026 :

- Mise Téf. : 06h21
- Plag : 19h08
- Coucher du Soleil (Chkia) : 20h31
- Kriat Chéma (Tombée nuit/tsèt) : 21h07

Dimanche 12 avril 2026 :

- Mise Téf. : 06h17
- Plag : 19h10
- Coucher du Soleil (Chkia) : 20h33
- Kriat Chéma (Tombée nuit/tsèt) : 21h09

Lundi 13 avril 2026 :

- Mise Téf. : 06h15
- Plag : 19h11
- Coucher du Soleil (Chkia) : 20h34
- Kriat Chéma (Tombée nuit/tsèt) : 21h10

MIKVE DAMES :

Contacter Mme DRAY au 06 86 37 53 03, Le
Vendredi soir et les soirs
d'entrée de fête : contacter Mme MATUSOF
au 05 61 32 83 05 ou 06 81 85 87 72

EDITO...

Chaque année, à Pessah, nous nous réunissons autour du Seder pour raconter la sortie d'Égypte. Nous proclamons que nous avons été esclaves et que nous avons été libérés. Nous buvons les quatre coupes, mangeons la matsa, et nous accoudons comme des hommes et des femmes libres.

Pourtant, comment parler de liberté lorsque, en Israël, la guerre rappelle chaque jour la fragilité de l'existence ? Comment affirmer notre liberté quand l'antisémitisme resurgit dans de nombreux pays, cherchant à intimider, à exclure, parfois à délégitimer le droit du peuple juif à vivre sur sa terre ? À l'heure de Pessah, une question demeure, presque déroutante : sommes-nous vraiment libres ?

C'est dans l'acte fondateur de notre peuple, la sortie d'Égypte, que se trouvent les réponses. Ce moment marque le passage de l'humiliation à la dignité, de la servitude à la naissance d'une nation. Pourtant, la Torah montre que la libération physique ne suffit pas à transformer un peuple. En effet, à peine sortis d'Égypte, face à la mer Rouge, les Hébreux sont saisis de peur. Un peu plus tard, dans le désert, certains regrettent la stabilité matérielle de l'esclavage. Quitter un pays peut être rapide, mais se défaire d'une mentalité d'esclave est un processus intérieur plus long.

Pessah nous enseigne que la liberté extérieure n'implique pas nécessairement la liberté intérieure. La seule véritable liberté se trouve dans la force de nos cœurs et la conviction

de nos consciences. En ce sens, nos Sages affirment : « Il n'y a pas d'homme libre si ce n'est celui qui s'occupe de la Torah » (Avot 6,2). Loin d'être une limitation, l'engagement dans une voie spirituelle devient la condition même de la liberté. L'homme véritablement libre n'est pas dominé par ses pulsions, ses peurs ou ses conditionnements sociaux. Sans cadre moral, la liberté se transforme en dispersion ; sans responsabilité, elle se vide de son sens.

Ainsi, la question posée au début trouve sa réponse : oui, nous sommes libres. Mais la liberté n'est pas un état figé, mais un chemin que nous parcourons chaque jour. Chaque Pessah nous rappelle que nous devons quitter nos propres « Égypte » : en brisant nos dépendances intérieures, en affrontant nos peurs et en renforçant notre courage moral. Ainsi, nous expérimentons cette liberté ici et maintenant.

Certes, nous ne maîtrisons pas toujours le tumulte du monde. En Israël comme ailleurs, l'insécurité et l'antisémitisme rappellent que la liberté est fragile et souvent contestée. Mais elle réside dans notre capacité à choisir la dignité et la fierté de notre identité plutôt que la peur, la fidélité à nos préceptes plutôt que le renoncement. Tant que nous continuons à transmettre notre judaïsme, à célébrer nos fêtes et à défendre nos valeurs, cette liberté demeure vivante — profondément enracinée dans notre histoire et avec l'espoir d'un avenir meilleur.

Pessah Casher vessaméah !

Doron NAIM, Rabbin de Toulouse



VOEUX DE PESSAH 5786 / 2026

Le Conseil d'Administration de l'ACIT
Souhaite à toute la communauté Juive

PESSAH SAMEAH !

חג פסח שמח

Que ces fêtes se passent
en toute SÉRÉNITÉ et joie,
entourés de votre FAMILLE.

Avec nos vœux chaleureux,
Le Conseil d'Administration de l'ACIT

PESSAH SAMEAH

Crif
Délégation régionale
Toulouse-Occitanie

Kol Aviv
101 FM

CÉRÉMONIES DE YOM HASHOAH

Toulouse — Occitanie

Organisées par le CRIF & Radio Kol Aviv



LUNDI 13 AVRIL 2026

SYNAGOGUE DE PALAPRAT

19H00 - 20H00

Allocutions, prières de circonstance et allumage de bougie.

RADIO KOL AVIV
(Studio - 101 FM)

20H00 - 23H00

Lecture en continu des noms de Déportés Juifs de France.

Inscriptions et renseignements :
05 62 73 45 50

MARDI 14 AVRIL 2026

MÉMORIAL DE LA SHOAH

10H00 - 18H00

Lecture des noms en continu, retransmise en direct sur Radio Kol Aviv, organisée par la Communauté Juive Libérale de Toulouse.

Informations : lecture-yomhashoah@cjl.fr

18H00

Cérémonie publique en présence des autorités civiles, militaires et religieuses.

« Se souvenir est un devoir. »
— Elie Wiesel

Votre présence est indispensable

KIDDOUCH DE SHABBAT

Vous souhaitez marquer un événement particulier.
OFFREZ UN KIDDOUCH à cette occasion.
Contactez l'ACIT au 05 62 73 46 46 pour plus de renseignement.

DEGES :

MONTAUD Marlène, 88 ans, de Mascara (Algérie).
SPORTOUCH Jean-Claude, 87 ans d'Oran (Algérie).
COHEN Maurice, 74 ans de Casablanca (Maroc).

Nos condoléances à la famille.

AZGUIR :

Lundi 30 mars 2026 :

Azguir 12 mois soir de **BOUHANA Geneviève**

Azguir de la semaine de **BRAMI Dolly** (soir)

Mardi 31 mars 2026 :

Azguir mois soir de **COHEN Lucienne**

Azguir mois soir de **BENSIMON Marguerite**

Azguir du mois de **LEKAIM Viviane** (soir) à Ch. Emeth

Azguir du mois de **LEVY Arlette** (soir)

Dimanche 5 avril 2026 :

Azguir des 11 mois de **AINOUZ Irène** (matin)

Mercredi 8 avril 2026 :

Azguir des 11 mois de **BETTAN Léon** (matin)

Vendredi 10 avril 2026 :

Azguir des 11 mois de **GOMEZ Nina** (matin)

Dimanche 12 avril 2026 :

Azguir des 12 mois de **MARTIGNAC Renée** (soir)

Mardi 14 avril 2026 :

Azguir des 11 mois de **ZEMMOUR Emilienne** (soir)

AZGUIR ANNIVERSAIRES :

Mardi 31 mars (13 Nissan) : ALCOLOUMBRE Annie, AMAR Jacques, BEDOCK Simon, BENSARD Désiré Aaron, BENSIMON Robert, CHICHE Richard, GRATZER Germain, GUEDJ Armand, KOUBY Armand, MAALEM Elie, MIGUERES Jean, SIKSOU Jean, TAIEB Hélène, TEBOLU Maurice, ZERBIB René Samuel. **Mercredi 1 avril (14 Nissan) :** AMAR Moïse, AOUDAY Léonnie, ATTAIECH Rachel, DODO Hilda, ELBEZE Alice, SICSIS Yvon, ZEMMOUR Lucette. **Jeudi 2 avril (15 Nissan) :** ALTER Sojcher, BAC Maurice, BENHAMOU Perle née AYACHE, BENSARD Gergette, BLINDER Moïse, DRAI Odette, ELBEZE Diamanti Hélène, ELBEZE Helene, ETTOUATI Jacques, JUDKIEWICZ Claude, LE DAVAY Sarah Françoise, LEVY Annette, NAHON Nouna, PARTOUCHE René, TOUBOUL Clotilde, TRZANE Ita. **Vendredi 3 avril (16 Nissan) :** AIACH Gabriel, AYMAR Robert, ETTOUATI Jacques, FRANCO Daniel, TOUATY Fanny née BENHAIM. **Samedi 4 avril (17 Nissan) :** AMSELLEM Fredja, BENLOLO Joseph, BENOLIEL William, BOUBLI Simone, BOUHADANA Hélène, DAHAN Marie France, DOUANI Tita, KALFON Mardochee, NABET Edmond, OUAZANA André Shlomo, SCHIFFMAN Lazare, ZERBIB Eliane. **Dimanche 5 avril (18 Nissan) :** ABOUHARON Benjamin, ALLOUCH Marcel, ATLAN Rose, CHEKROUN Messouda, GUEDELMAN Sara, GUEDJ Max Nessim, KARSenty Berthe, LEVY Gilberte, MARCHANDISE BENSIMON Michèle, PEREZ Isaac, TOUATI-HAGGIA Rachel. **Lundi 6 avril (19 Nissan) :** AFERGAN Anna, ALLOUCHE Cécile, AZIZA Albert, BENTOLILA Clotilde, CHOUKROUN Meir, HAMOU Salomon, LEVY Louise, SALESESSE Fernande, SARFATI Laure, SERERO Odette, SULTAN Eva, ZERBIB Yvette, ZERDOUN Rose, ZERMATI Djouhar. **Mardi 7 avril (20 Nissan) :** AKRICHE Roger, SCHEMLA Isaac, TEBOLU Hélène, ZAFRAN Charley. **Mercredi 8 avril (21 Nissan) :** ATTAL Alice, CHERBIT Reine, CHICHE Micheline, COHEN Prosper, DRAY Flavien, HAZIZA Alice, KHALIFA Sylvia Bacca, RAFALOWICZ François, SEBBAN Albert, SIKSIK Léon Emile, SOUSSI Rolande. **Jeudi 9 avril (22 Nissan) :** ALLIEL Gergette, AMSELLEM Lucien, AZOULAY Samy, BITTON Joseph, DAHAN Simon, FINKELTIN Alec, HAGGAI Flavie, HASSOUN Rachel, ILLOUZ Esther, KESSAS Gaston, KOMAR Francine, LAYANI Louise Esther, YACHE Albert Georges Guy, ZELMATI Simone, ZENOU Djouhar. **Vendredi 10 avril (23 Nissan) :** ASSOULINE Yvette, CHEMOUNY Claudine, COHEN Georges, HAMOUI Emile, LENGA Léon Israël, MARIANO Corine. **Samedi 11 avril (24 Nissan) :** AMAR Rachel née BENCHAYA, BETTAN Irène, COHEN Jacques, FILOCHE Jeanine, GABAY Gaston, MERALY Joseph, NKAOUA Joseph, SAFFAR Roger, TEMIME Fernande, TROJMAN Julie, ZERMATI Claudette. **Dimanche 12 avril (25 Nissan) :** ALVERNHE SABBAB Juliette, BENHAMOU Marie-Louise, CHOUKROUN Jeanine, HASSAN Dina, IZSAK Arnold, TOLEDANO Raphaël, WALDMANN Edgar. **Lundi 13 avril (26 Nissan) :** AMSELLEM Georges Yossef, ARFI William, BENASSAYAG Jacques, FAROUZ Hasna, LEVY Raphaël, LEVY Yves Raymond David, MORYOUSSEF Camille née ZAOUL, PARTOUCHE Habiba, SEBBAN Henri, SREBNIK CHAWA. **Mardi 14 avril (27 Nissan) :** ATTAL Jeannette, Traqui née Melki, AZUELOS Rachel, BENASSAYAG Jacques, BENDAYAN Pascale, BENHAMOU Denis, BETTAN Patrick, KOZIOLEK Berthe, OHAYON Josiane, PETIT Gisèle, SARFATI Victor, SEBBAB Germaine. **Mercredi 15 avril (28 Nissan) :** ABECASSIS Maurice, AYACHE Gérard, CHICHEPORTICHE Brigitte Esther, COHEN Charles. **Jeudi 16 avril (29 Nissan) :** BENICHOUL Juliette, BETTAN Fortunée Line, BEZIZ Josette, BOUTET Annie, KASSIS Fernande, ROTJMAN Pierre Jacques, ZERBIB Raymond. **Vendredi 17 avril (30 Nissan) :** AMSELLEM Esther née FAROUZE, BEDDOUK Richard, BENICHOUL Reine, BISMUTH Robert, BITTON Joseph, BRUNSCHVIG Janine, TOREGANO Victor Yom Tov. **Same-di 18 avril (1 Iyar) :** AMSELLEM-BENAMOU Rachel, AOUIZERATE Josette, ATTALI Nouna, BENHAMOU Yossef, BENCHETRIT Juliette, BENDAOUD Jean-Pierre, BENGHIRA Fortunée, DAHAN Lucien, OUZAN Jacob, ZERBIB Alain, ZERBIB Mordékhai.

KOL TORAH
 de 11h00 à 11h30 sur Radio Kol Aviv
vendredi 10 avril 2026 : Rabbin Yaïr ZIRI

SOIRÉE GRILLADES
MARDI 31 MARS
 À partir de 19h30
Sapiens BALMA
 7 esplanade André Michaud,
 31130 BALMA
 Avant réouverture le 13 avril
 Réservations obligatoires
 07 52 08 33 98

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
Pizzeria Biscotto
 Bistrot Napolitain
 AVANT PESSAH
OUVERTURE
MARDI 31 MARS
 OUVERT JUSQU'À 23H30
 RESERVATIONS AU 07 68 81 32 00
 Adresse : 2 Place Riquet 31000 TOULOUSE

TSIVOT HACHEM
Rassemblement de Pessa'h
MARDI 7 AVRIL 2026
 14h / 16h - Gan Rachi
 8, impasse Suzanne Lenglen
 31200 Toulouse

POMPES FUNEBRES ISRAELITES
 ACCOMPAGNEMENT RESPECTUEUX
 SELON LA TRADITION
MARBRE, INHUMATIONS ET CONCESSIONS
 EN FRANCE & EN ISRAEL
 CONTRATS OBSESQUES



GRANDE SOIRÉE ISRAËLIENNE
CELEBRONS ENSEMBLE YOM HAATSMAOUT !
MARDI 21 AVRIL 2026
 À PARTIR DE 19H30
LIEU : EDJ, 2 Place Riquet, 31000 Toulouse
AU PROGRAMME DE LA SOIRÉE :
 ANIMATION MUSICALE : Rythmes israéliens
 NOMBREUSES ANIMATIONS : Surprises et activités pour tous
 RESTAURATION SUR PLACE : Spécialités israéliennes
INFOS PRATIQUES
ENTRÉE LIBRE
 Renseignements et contact :
 05 62 73 46 46 | 05 62 73 45 20

NOUVEAU
TOUS LES MERCREDIS A L'EDJ
PLACE AUX JEUNES !
VIENS AVEC TES POTES ET PARTAGE UN BON MOMENT DE 14H A 17H
Ping-pong, billard, baby foot... à toi de jouer !
 Goûter offert

Appel à exposants – Galerie de l'EDJ
 L'EDJ recherche des artistes pour exposer dans sa galerie située au premier étage.
 Peintres, dessinateurs, graffeurs, photographes ou amateurs d'art graphique : **venez présenter vos œuvres au sein de l'EDJ et faire vivre cet espace d'exposition.** Équipée de cimaises et de spots, la galerie se trouve dans le hall du premier étage. Transformez cet espace lorsqu'il est vide en un lieu vivant et attrayant : **cet espace est le vôtre !**
 Les exposants disposeront d'environ **20 mètres linéaires d'exposition pendant deux mois**, pour des œuvres de format moyen à grand (en. de 20 x 30 cm à 100 x 150 cm). L'exposition est **gratuite et sans contrepartie.** Les éventuelles ventes se font **directement entre les artistes et les acquéreurs.**
 À noter : les fidèles se rendant à la synagogue passent devant cet espace. Il est donc demandé aux artistes de présenter des œuvres **adaptées à un lieu de prière.**
 Seuls les frais liés aux invitations et au vernissage restent à la charge des exposants.
Contact : Elias Elie au 06 07 28 72 03

LE PLATEAU DU SEDER

Mercredi 1er avril et Jeudi 2 avril 2026

Du fait que la Torah a demandé de raconter à nos enfants et à nos petits-enfants comment l'Eternel nous a délivrés d'Egypte, les Sages zal ont institué de placer un plateau sur la table afin de susciter la curiosité des petits.

Ce plateau symbolise à la fois notre oppression et notre libération.

Voici les différents éléments :

♦ **3 MATSOT ENTIÈRES**, chémourot (surveillées avec plus de rigueur, depuis la moisson), fabriquées pour la mitsva (léchém mitsva). C'est pour cela qu'il est souhaitable qu'elles soient faites à la main. La matsa rappelle la sortie précipitée d'Egypte.

♦ **ZÉROA : L'os**. Il évoque seulement l'agneau pascal, puisqu'il est interdit de pratiquer un sacrifice hors du Temple. On prend en général l'épaule mais ce n'est pas obligatoire, n'importe quel morceau de viande avec son os, même de volaille, peut convenir.

♦ **BÉTSA : L'œuf**. Il rappelle le 'haguiga sacrifice du jour de fête (yom tov). En choisissant un œuf, les Sages ont, en même temps, voulu évoquer la destruction du Temple et le deuil qui en suivit (l'œuf étant un des aliments traditionnels du deuil). Il se trouve d'ailleurs que le jour de la semaine où tombe le premier jour de Pessah est le même où tombe le 9 Av, anniversaire de la destruction du Temple de Jérusalem.

♦ **MAROR : Les herbes amères**, en général, de la romaine, endives ou raifort (attention de bien les laver et de vérifier qu'il n'y a plus d'insectes), nous rappellent la vie amère de nos ancêtres.

♦ **'HAROSSÉT : De la racine 'heress, «argile»**, cette compote symbolise le mortier. Sa composition dépend des différentes traditions culinaires des communautés, mais le plus souvent l'on trouve les fruits mentionnés dans le Cantique des cantiques (dattes, pommes, noix...).

♦ **KARPASS** : Un légume pour le premier trempage, en général du céleri ou du persil.

♦ **'HAZERET** : Il s'agit d'une salade comme le maror ; seule la 'hazeret sert au korekh (sandwich de matsa et d'herbes amères).

♦ **L'eau salée**, citronnée ou vinaigrée ne se trouve pas dans le plateau et rappelle les larmes des opprimés.

♦ **Quatre coupes de vin ou jus de raisin**, qui rappellent la libération par D. qui s'est effectuée en quatre étapes.



QUANTITÉ OBLIGATOIRE

4 COUPES DE VIN (Accoudé du côté gauche)

Chacun doit boire accoudé du côté gauche, (et non du côté droit pour ne pas avaler de travers), quatre coupes de vin ou jus de raisin, le verre de Kiddouch étant le premier.

Chaque convive aura un verre qui doit contenir au minimum 8,6 cl (ou mieux 15 cl). La position accoudée rappelle la situation des hommes libres qui, dans l'Antiquité, mangeaient sur des lits.

MOTS / MATSA (Accoudé du côté gauche)

Minimum : 19 g de la Matsa supérieure ; 19 g de la Matsa médiane (brisée) (en cas de difficulté 19 g entre les 2 Matsot)

Recommandé : 30 g

MAROR (Non accoudé)

Minimum : 19 g d'herbes amères

Recommandé : plus

KOREKH (Accoudé du côté gauche)

Minimum : 19 g de la Matsa inférieure + 19 g de Maror

Recommandé : plus

AFIKOMEN (Accoudé du côté gauche)

Minimum : 19 g de Matsa cachée

Recommandé : plus

A consommer le 1^{er} soir avant 2h00

LA JEUNESSE LUBAVITCH DE TOULOUSE VOUS CONVIE A LA

SEUDAT MACHIA'H

Jeudi 09/04
19h30 au Beth Habad

Célébrée aussi à **Tournefeuille - l'Union**
et au **Gan Rachi** à partir de **20h00**

KINOUS TORAH

Lundi 6 Avril 2026 à 18h30
Présence et interventions des Rabbanim

au Beth Habad 17, rue Alsace Lorraine Toulouse

ב"ה

PESSAH

— AVEC —
CHABAD ON CAMPUS
— TOULOUSE —

Étudiants, Étudiantes
Ne restez pas seuls pour Pessa'h !

Chabad on Campus
vous accueille pour
LES SÊDARIM & LES REPAS DE PESSA'H*

★ Dans une ambiance chaleureuse, conviviale et inspirante

Yeshurun est ouvert durant toute la fête de Pessa'h

PAF : Ne venez pas seul !!!

Renseignements & Inscriptions :
06 26 76 00 43

CHABAD ON CAMPUS TOULOUSE

HORAIRES DE PESSAH 2026 - 5786

du MERCREDI 1^{ER} AVRIL 2026 au soir (1^{er} séder) au JEUI 9 AVRIL 2026 au soir (mimouna)

ENVOI OU DEPOT DU POUVOIR DE VENTE DU HAMETS

À compléter en ligne sur acit31.com ou à disposition à l'ACIT et à retourner avant le 31 MARS 2026



Mardi 31 mars 2026 :

REMISE DU POUVOIR DE VENTE DU 'HAMETS

Dépôt ou envoi par email à acit@acit31.com le pouvoir de vente du 'Hamets AVANT 12h00 ; Le document est téléchargeable sur nos sites www.acit31.com et/ou www.edit.org

Recherche du 'Hamets – Bédikat 'Hamets

À la tombée de la nuit : **après 20h54**

📖 Réciter la bénédiction, rechercher le 'hamets à la lueur de la bougie

📖 Suivie de la **formule d'annulation** (Kol 'Hamira)

Du mercredi 1er au jeudi 9 avril, les offices matin et soir ont lieu à l'EDJ.



Mercredi 1er avril 2026 :

VEILLE DE PESSAH

Jeûne des premiers nés (siyom) :

Chahrit suivi du siyom : 7h00 – Jeûne des 1^{ers} nés (début 06h08 – fin : 20h55) (siyom à 8h00)

Interdiction de consommer le 'Hamets : 11h03

Elimination ou brûler le 'Hamets (Biour 'Hamets) : avant 12h16

1^{er} SOIR DE PESSAH - 1^{er} Séder

Prévoir avant l'allumage : EROUV TAVCHILIN

Allumage des bougies du premier soir de fête de Yom Tov : entre 19h05 et 19h45

Minha suivi d'Arvit des fêtes : 19h30

Adath Yéchouroun : Minha : 20h15 - Arvit : 20h55

Début du 1^{er} Séder : après 20h58



Jeudi 2 avril 2026 :

1^{ER} JOUR DE PESSAH :

Chahrit (Tikoun Hatal) : 9h00

Adath Yéchouroun : 10h00

Minha suivi d'Arvit : 19h30 (et compte du 1^{er} soir du Omer)

Adath Yéchouroun : Minha : 20h15 - Arvit : 21h00

All. des bougies du 2^{ème} soir de fête : après 21h05



Vendredi 3 avril 2026 :

2^{ème} JOUR DE PESSAH (1^{er} jour du Omer) :

Chahrit : 9h00 - *Adath Yéchouroun : 10h00*

Allumage des bougies de Chabbat hol hamoèd Pessah (à partir d'une flamme existante) : entre 19h07 et 19h45

Minha : 19h15 suivi d'Arvit de chabbat (et compte du 2^{ème} soir du Omer)

Adath Yéchouroun : Minha : 20h15 - Arvit : 21h00



Samedi 4 avril 2026 :

Chabbat HOL HAMOED PESSAH

Chahrit : 9h00

Adath Yéchouroun : 10h00

Minha : 19h45

ARVIT et fin de chabbat : 21h08

Adath Yéchouroun : Minha : 20h00 - Arvit : 21h08



du dimanche 5 au mardi 7 avril 2026 :

HOL HAMOED (demi-fête)

(pas de mise de téphilines)

Chahrit : (tous les jours de Hol Hamoèd à l'EDJ)

- Dimanche et lundi (férié) : 8h00

- Mardi : 7h00

Minha suivi d'Arvit : 18h45

Adath Yéchouroun :

- Office du matin (au Gan Rachi) : 8h00

- Office du soir (rue Alsace Lorraine) : Minha : 20h10 - Arvit : 20h50



Mardi 7 avril 2026 :

Veille des dernières fêtes de PESSAH :

Allumage des bougies : entre 19h10 et 19h45

Minha : 19h30 suivi d'Arvit de fête et compte du Omer

Adath Yéchouroun : Minha : 20h00 - Arvit : 20h55



Mercredi 8 avril 2026 :

7^{ème} jour de PESSAH :

Chahrit : 9h00 (ouvert à partir de 8h30)

Adath Yéchouroun : 10h00

Minha : 19h30 suivi d'Arvit de fête et compte du Omer

Adath Yéchouroun : Minha : 20h00 - Arvit : 21h10

All. des bougies : après 21h13 (à partir d'une flamme existante)



Jeudi 9 avril 2026 :

8^{ème} et dernier jour de PESSAH :

Chahrit : 9h00

Adath Yéchouroun : 10h00 (YIZKOR)

Minha : 20h00

Adath Yéchouroun : Minha et Séoudat Machia'h à 19h00 (au 17 rue Alsace Lorraine)

Arvit et fin de fêtes et compte du Omer : 21h14

Rachat du Hamets à : 21h20

MIMOUNA : Jeudi 9 avril 2026

INTERDICTION de faire entrer le 'hamets le jeudi 9 avril, 5 mn après 21h14. Le 'hamets qui a été vendu ne peut être consommé seulement 5 minutes après la fin de fête, afin de laisser le temps au Rabbín de racheter le 'hamets.